

Grenoble, 15 mai 2020

A Monsieur Barbier
Président du Conseil Départemental
de L'Isère

Monsieur le Président

Nos associations ont pris connaissance avec stupeur et indignation des propos tenus par le Directeur de l'Education de la jeunesse et du sport et chargé de la Protection de l'enfance du Département de l'Isère, rapportés par Médiapart le 8 mai 2020 qui cite des extraits d'un enregistrement sonore reçu par l'organe de presse. Ils sont issus d'une intervention sur le confinement auprès de mineurs isolés étrangers dans un « foyer de l'Isère ».

Les propos tenus, non démentis à ce jour, sont les suivants : . « *Si vous êtes venus en France pour avoir des actes criminels, vous aurez à répondre de vos comportements criminels.* » ... *Une personne qui part ne serait-ce qu'une heure sans donner de ses nouvelles, je demande que ce soit les forces de l'ordre qui soit informées* », et toujours aussi menaçant : *Je ne ferai aucun cadeau. [...] Vous n'avez absolument pas le droit à l'erreur. [...] Si certains d'entre vous ont eu un entretien concernant ses projets après 18 ans (sic) avec des membres de mon équipe, je suspends toute décision de poursuite d'accompagnement aux comportements qui me seront remontés avec copie pour information à la préfecture.* »

Cette intervention, destinée à informer des consignes sanitaires en vigueur, n'avait nul besoin d'être agressive ni mensongère à l'égard de jeunes qui respectent les règles prescrites. Il est indigne d'intimider des mineurs comme s'ils étaient des criminels, et de les menacer avec ton martial de les dénoncer aux forces de l'ordre. Plus encore, il est insupportable de présenter les règles sanitaires comme une condition préalable pour la poursuite de l'accompagnement après l'âge de 18 ans, et de vouloir faire appliquer le confinement par du chantage en menaçant d'informer la préfecture. Est-il nécessaire de rappeler que la protection de l'enfance vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, à soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social et à préserver sa santé, sa sécurité, sa moralité et son éducation ?

Malheureusement il ne s'agit pas d'un acte isolé car depuis un certain temps les jeunes nous rapportent que leurs entretiens avec le Département se font dans une atmosphère agressive et de méfiance systématique. Dès que les jeunes étrangers se présentent en Isère pour faire reconnaître leur minorité, ils sont soupçonnés d'être des menteurs et sont malmenés au cours des entretiens d'évaluation. Ils en sortent souvent traumatisés alors que la loi exige que ces entretiens soient menés avec bienveillance. Aucun témoin n'est accepté, ce qui permet toutes les dérives. De plus le Département refuse les 5 jours de mises à l'abri qui sont pourtant préconisés pour que les jeunes soient en bonnes conditions psychologiques pour l'évaluation. L'objectif implicite de cet entretien d'évaluation n'est plus de protéger les mineurs, mais de les décourager d'entreprendre les démarches pour faire reconnaître leur minorité.

Quand ils ont été mis à l'abri lorsqu'ils atteignent 18 ans, la plupart sont laissés sur le bord du chemin, mis à la rue sans accompagnement au milieu de l'année scolaire. 70 jeunes ont été mis à la

en septembre. Pourtant ils sont totalement impliqués dans leurs études – leurs enseignants en témoignent et ils se démènent pour qu'ils n'interrompent pas leur scolarité malgré l'interruption brutale de toute aide. L'épidémie actuelle n'a pas fait bouger le Département qui refuse toujours un accompagnement et un hébergement à des jeunes majeurs qui sont ainsi en danger et mettent en danger toute la société.

Cette volonté systématique de ne pas appliquer la loi conduit aujourd'hui nos associations à rendre publique cette lettre et à saisir le Procureur de la République et le Défenseur des droits.

Les Associations signataires de cette lettre avec le collectif Migrants en Isère souhaitent vous rencontrer le plus rapidement possible

Les signataires de la lettre : l'Apardap, la Cimade, le Comede, Cuisine sans Frontières, Le Diaconat Protestant, Le Habert St Paul , l'IDH, 3amie, La Rencontre, Médecins du Monde membres du collectif Migrants en Isère